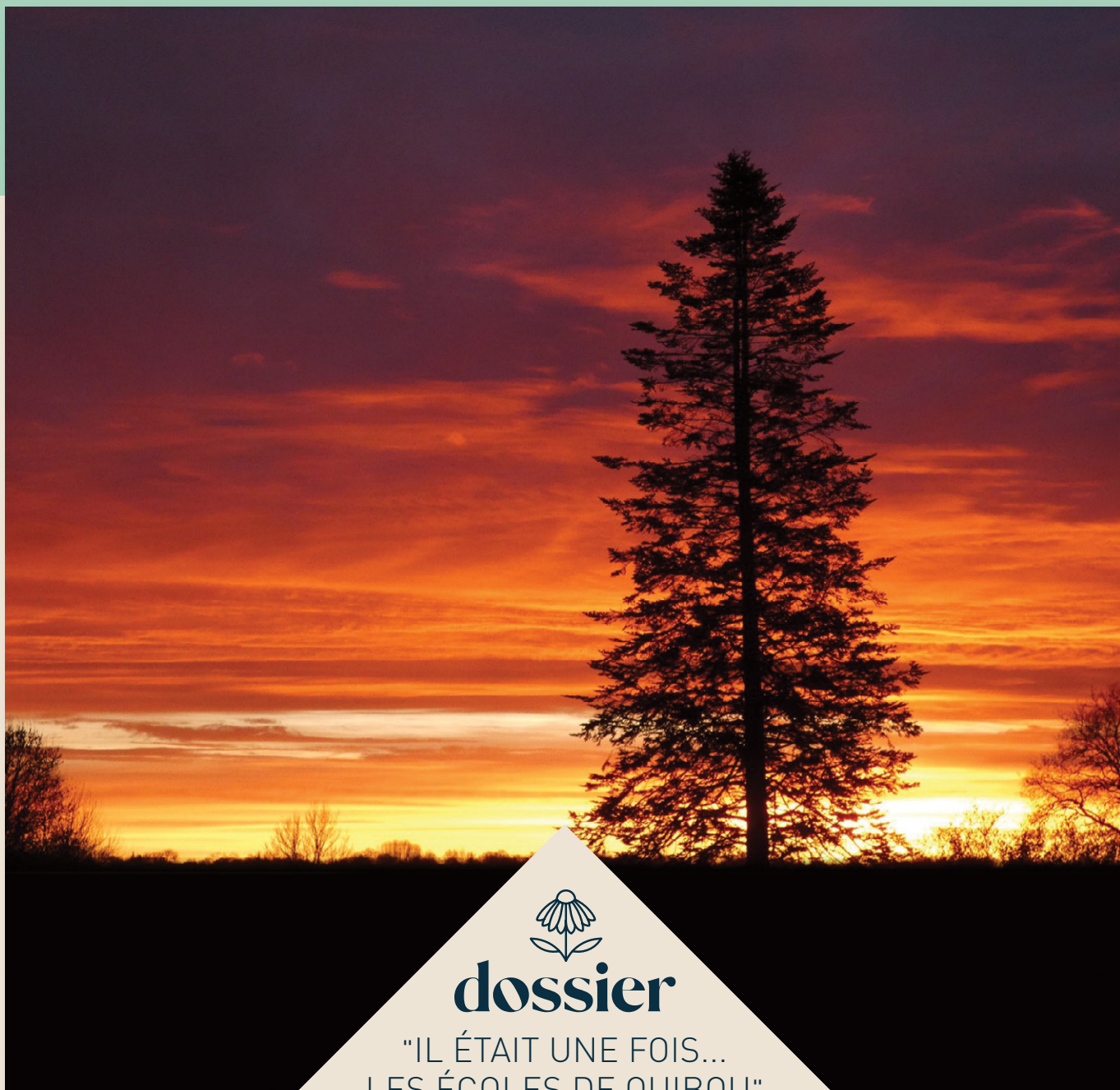


NOTRE

bulletin municipal

Quibou

ANNÉE 2026



dossier

"IL ÉTAIT UNE FOIS...
LES ÉCOLES DE QUIBOU"

Céline Bancaud

MAIRE DE QUIBOU

Edito

Merci de nous avoir attribué votre confiance par votre vote du 20 mars dernier pour les élections municipales.

Vous retrouverez dans ce bulletin les nouveaux élus, qui ont à cœur de maintenir le dynamisme de Quibou.

Le contexte international impacte notre quotidien. L'heure pourrait être au pessimisme. Néanmoins, il nous faut croire en l'avenir et envisager avec sérénité nos projets.

La vie associative, la dynamique du marché bio, les commerces, le collectif bio, notre école, font la réputation de notre commune. Que chacun des acteurs en soit remercié.

Quibou est riche de son histoire, de son patrimoine. Nos anciens sont la mémoire de notre commune. Dans cette édition, un voyage dans le passé de l'école nous ramène à l'enfance.

Toutefois, ne cédon pas à la nostalgie. Soyons heureux de tout ce que notre époque apporte en nouvelles technologies qui, utilisées à bon escient, rendent le quotidien plus confortable.

Chères Quiboises, chers Quibois, soyez assurés que mon conseil et moi, nous sommes engagés à vous écouter et vous servir de notre mieux.



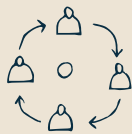
infos pratiques

2 Rue du Pressoir • 50750 Quibou
☎ 02 33 56 62 54
✉ mairie.quibou@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi > de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Le vendredi > fermé

www.quibou.fr



Une équipe engagée pour Quibou



Roland COURTEILLE
73 ans
Le Val
Cadre en retraite



Estelle LE GUEN
51 ans
Rue du Pressoir
Adjoint d'animation



Julien MOTTIN
37 ans
Le Vauruel
Responsable formation



Annie LEPRINCE
56 ans
La Grande Feronnière
Sans profession



Fabrice DESBOIS
37 ans
La Folie
Chargé de développement



Béatrice LEHODEY
63 ans
Le Moulin Vaultier
Commerciale retraitée



Julien WAGUET
38 ans
Le Clos du presbytère
Ingénieur informaticien



Françoise LE CORRE
69 ans
Le Gislott
Infirmière retraitée



Samuel CISSEY
38 ans
Rue du presbytère
Technicien bocage



Alexandra ROTT
49 ans
Le Grand Chemin
Sans profession



Philippe PAGE
59 ans
La Renonnière
Retraité EDF



Laurence DENIER
64 ans
La Bonne Eau
Retraitée Orange



Raphaël ROUVIÈRE
42 ans
Les Cinq Chênes
Géomètre Expert

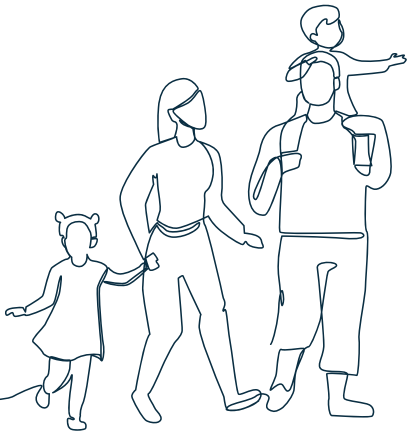


Corinne SIMON
59 ans
La Pouchinière
Infirmière retraitée



Maxime
nouvel agent

Un nouvel agent en charge de l'entretien du village, de la voirie et des espaces verts, des bâtiments municipaux a rejoint la commune. Il s'agit de Maxime Lecorrone, qui pour beaucoup est loin d'être un inconnu. Ancien commerçant à Quibou, il a tenu jusqu'il y a peu le « Cabas Quibois. » Sa nouvelle fonction n'a pas de secret pour lui car il a depuis quelques années secondé les précédents agents. Il prend la suite de Stéphane qui souhaitait trouver un poste plus proche de son domicile.



sommaire

01.
LES PROJETS EN COURS
Pages 4 à 7

02.
LE MOT DES MAÎTRESSES
Page 8

03.
LA VIE ASSOCIATIVE
Pages 9 à 13

04.
TÉMOIGNAGE, PASSION
QUIBOISE ET HISTOIRE
Pages 14 à 16

05.
DOSSIER : "IL ÉTAIT UNE FOIS...
LES ÉCOLES DE QUIBOU"
Pages 17 à 19

06.
LES ENTREPRISES
QUIBOISES
Pages 20 à 22

07.
ÉVÈNEMENTS 2025
Pages 23 et 24

08.
ÉTAT CIVIL, BOTANIQUE
& HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES
Pages 25 et 26

09.
INFORMATIONS
DIVERSES
Page 27



01.

Les projets en cours
Le lotissement "Le Verger"



La commune a engagé la construction du lotissement « Le Verger » à proximité du bourg. Pour conserver une dynamique, Quibou doit accueillir de nouveaux habitants. Le bourg propose un certain nombre de services dont il faut consolider le fonctionnement. Quibou a une école

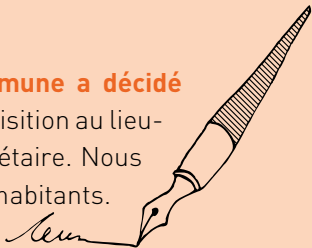
en Regroupement Pédagogique Intercommunal avec les communes de Dangy et Carantilly. L'opération de lotissement réalisée fait donc partie des actions pour renforcer l'attractivité de la commune et accueillir des familles et des enfants qui rejoignent l'école.

Les travaux ont été réalisés en 2023 pour la première tranche de neuf lots, dont la commercialisation s'est réalisée rapidement, ce qui a déclenché les travaux de la deuxième tranche de sept lots et du macro-lot. Là encore, la demande a été forte. A ce jour, il ne reste plus qu'un lot à vendre, ainsi que le macro-lot. Vous pouvez constater sur le terrain la construction progressive des habitations et l'arrivée des habitants. Ce sont ainsi dix-sept lots qui ont été réalisés. Le macro-lot est destiné à la création de logements locatifs. Nous en manquons cruellement sur la commune. Il nous faut donc maintenant trouver un ou des investisseurs intéressés pour terminer le programme.

En complément des travaux du lotissement, le conseil municipal a décidé la création d'un trottoir le long de la rue des Campaniles. Nous pourrions donc disposer d'un aménagement sécurisé le long de cette voie, à l'entrée du bourg. Ces travaux sont prévus en 2026.

Le lotissement du Gislot

Devant le succès de la commercialisation du lotissement Le Verger, la commune a décidé d'engager une nouvelle opération dans le bourg. Des terrains sont en cours d'acquisition au lieu-dit le Gislot et un compromis de vente a été signé le 23 février 2026 avec le propriétaire. Nous pourrions sur ces terrains aménager cinq lots pour accueillir là aussi de nouveaux habitants.



Le projet de halle

Le projet de halle dans le bourg de Quibou est né il y a plusieurs années. Une première réflexion a été menée en 2021 qui a permis de travailler à l'implantation d'un bâtiment sur la place de l'église.

Ce premier projet a fait l'objet de discussions avec les habitants et les futurs utilisateurs de l'équipement. Cette phase de discussion a permis de réfléchir à d'autres scénarios et à une autre implantation, en l'occurrence le square qui se trouve face à l'école.

La grande majorité des futurs utilisateurs a opté pour cette nouvelle hypothèse et le conseil municipal a donc décidé de réaliser le projet sur ce deuxième site, en revoyant la partie architecturale.

Cette nouvelle implantation se situe avec l'ancien presbytère en perspective. La halle respectera cet environnement, avec l'utilisation de matériaux qui permettent une bonne intégration. Les murs extérieurs seront en pierre de pays et la couverture en ardoise. La charpente sera en bois massif. Le volume sera similaire aux constructions existantes.

La halle sera implantée en bordure de parcelle en prolongement des anciens communs du presbytère et le long du mur du square. Le bâtiment formera donc un L qui permettra un bon accueil des activités, le marché hebdomadaire en premier lieu, les animations diverses envisagées et des concerts dans différents formats.

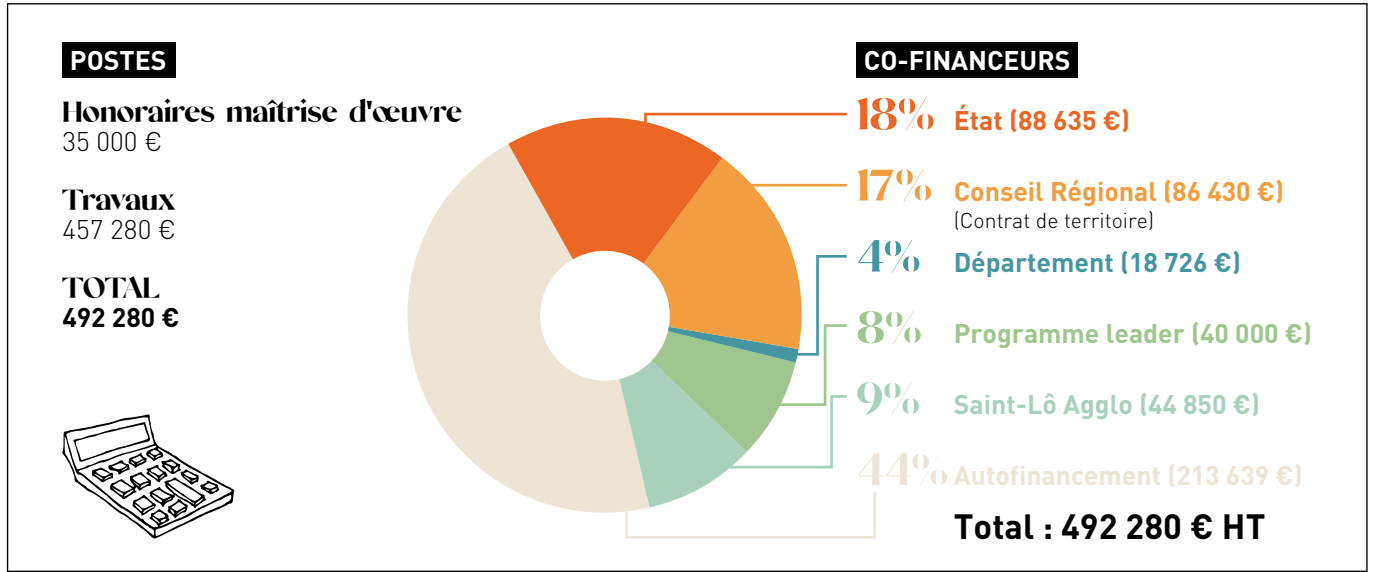
De plus, la forme des constructions en « L » abrite des vents dominants d'ouest. L'espace non construit au milieu de la parcelle sera donc propice à la convivialité et à l'installation d'exposants pour le marché (certains vendent dans leur véhicule) et ont donc besoin d'accéder à cette surface.

Enfin, la toiture sera équipée de panneaux photovoltaïques. La production sera intégrée dans l'opération d'autoconsommation collective en cours d'élaboration actuellement.

Les entreprises ont été retenues et le chantier est maintenant en cours. Si tout va bien, la halle sera prête à accueillir ses premières manifestations à l'automne.



Le plan de financement de l'opération est le suivant :



Les panneaux photovoltaïques

La commune de Quibou souhaite favoriser le développement durable. Elle accompagne le développement de l'agriculture biologique, elle a réalisé la rénovation thermique de ses bâtiments et posé une pompe à chaleur géothermique pour le chauffage.



Elle a maintenant la volonté de participer à la production d'énergie par la pose de panneaux solaires et s'est associée à un agriculteur, monsieur Antoine Desvages pour mettre en place une opération d'autoconsommation collective.

Les bâtiments suivants seront équipés : l'école, la mairie, l'église et les toitures de monsieur Desvages.

Travaux de voirie 2025

En 2025, des travaux de voirie ont été entrepris au Pont-à-Mazet, à la Pintelière, au Hamel, au Grimbart et au Buisson pour un montant de 79 872.54 euros TTC.



Route du Pont à Mazé

Le lavoir de la Joigne

La commune de Quibou est traversée par la rivière la Joigne, affluent de la Vire. Les cours d'eau ont joué dans l'histoire un rôle important pour le développement économique et dans la vie quotidienne des habitants.

LES MOULINS : MOTEURS DE L'ÉCONOMIE RURALE

- **Une force motrice ancestrale :** Les moulins à eau, utilisant la force de la rivière pour moudre les grains, ont été pendant des siècles des éléments essentiels du paysage rural. Leur présence était déterminante pour l'approvisionnement en farine des populations locales.
- **Des fonctions multiples :** Au-delà de la meunerie, les moulins ont pu servir à d'autres activités : sciage du bois, foulonnage de la draperie, etc. Ils étaient souvent associés à des fermes, des scieries ou d'autres industries locales.
- **Un déclin progressif :** L'avènement des moulins industriels, plus performants et moins dépendants des conditions naturelles, a entraîné un déclin progressif des moulins à eau. De nombreux moulins ont été abandonnés ou reconvertis.

L'énergie produite sera auto-consommée en partie par la pompe à chaleur de l'école-mairie, mais principalement par des clients qui sont actuellement au nombre de trois. La commune va rechercher d'autres consommateurs. Actuellement, 84 % de la production a trouvé acquéreur.

Des subventions ont été demandées au conseil régional et à l'Europe dans le cadre du programme leader, et elles devraient être obtenues.

Pour gérer cette opération, la commune a créé une société par actions simplifiée. L'investissement prévisionnel sur les toitures de la commune est de 125 085 € hors taxes.

Dès que l'opération aura été montée, une information vous sera transmise pour que vous puissiez éventuellement manifester votre intérêt.

LES MOULINS ET LAVOIRS DE LA JOIGNE

L'histoire des moulins et lavoirs le long de la rivière La Joigne est étroitement liée à l'évolution des modes de vie et des activités économiques des populations riveraines.

LES LAVOIRS : LIEUX DE VIE ET DE SOCIABILITÉ

- **Une nécessité hygiénique :** les lavoirs étaient des lieux publics où les femmes venaient laver le linge. Ils étaient souvent situés à proximité d'une source ou d'un cours d'eau. A Quibou, le lavoir de la Joigne est situé sur l'un des biefs de la rivière.
- **Des lieux de rencontre et d'échange :** au-delà de leur fonction utilitaire, les lavoirs étaient des lieux de sociabilité où les femmes échangeaient les dernières nouvelles.
- **Une architecture vernaculaire :** les lavoirs présentent une grande diversité architecturale, reflétant les matériaux et les techniques de construction locaux. Bâti en bois et couvert en tôles ondulées, le lavoir de la Joigne est situé au cœur du bourg et à proximité de l'église. Il est alimenté par le bief du moulin de Dessous. Visible depuis le sentier de Grande Randonnée 221, il est le seul lavoir communal encore visible le long de la Joigne.



LA COMMUNE DE QUIBOU

A ACQUIS LE LAVOIR DE LA JOIGNE

La commune de Quibou souhaite valoriser ce patrimoine et a donc décidé d'acquérir le lavoir, la signature de l'acte a eu lieu le 07 mars 2024. Un programme de travaux a donc été établi pour le rénover. Il est prévu le démontage de l'ancienne charpente, et la réalisation d'une charpente traditionnelle en bois raboté. Les pentes d'origine seront respectées pour conserver l'aspect d'origine du bâtiment. Un bardage en pin sera reconstitué. Une couverture en zinc remplacera la tôle ondulée.

- **Pour valoriser le patrimoine** le long de la Joigne et donner un aperçu de l'histoire des moulins et des lavoirs de la rivière, une exposition permanente consacrée aux activités qui animaient autrefois ses berges et utilisaient ses eaux sera réalisée dans le lavoir (moulins, tanneries, rouissage, filature, cidrerie, laiterie, etc...).
- **Le montant des travaux s'élève à 23 000 € TTC**, une aide de l'Etat de 3 856 € a été obtenue.



02.

Le mot
des maîtresses18 PS
et 8 MSavec
Nathalie Dalaine
et Laurence
Leclerc11 MS
et 13 GSavec
Marine Nabusset et
Sonia Chrétienne

L'école de Quibou accueille 50 élèves répartis sur deux classes. Cette année, les GS n'ont pas tous pu intégrer une même classe à Dangy. Les problématiques d'effectifs nous ont obligés à séparer leur cohorte en deux, la moitié restant sur le site de Quibou.

Le quotidien à l'école de Quibou

- Les repas sont cuisinés sur place par Jocelyne Loiro, à base de produits achetés dans les commerces locaux.
- Les enfants sont accueillis dès 7h30 à la garderie par Laurence Leclerc. Le soir, c'est Jocelyne Loiro qui assure la garderie jusqu'à 18h30.

Ce qu'on travaille en classe :

- Cette année, les enfants des sept classes du RPI travaillent autour du thème du voyage à travers le temps.
- Un projet jardin est mené en partenariat avec l'association Graine de partage et avec Antoine Desvages. Les enfants ont semé des graines de légumes et planté des arbustes fruitiers.
- Un aménagement a débuté, réalisé par quelques parents bénévoles pour agrémenter la partie basse de la cour. Un « amphithéâtre » nous permet de travailler dehors pour le plus grand plaisir des enfants ! Nous remercions Guillaume, Maxime, Anne-Claire et Pierre pour leur aide. Nous travaillerons pour continuer

l'aménagement (circuit de vélo, parcours de motricité etc sont encore en projet).

- Comme chaque année, nous travaillons l'anglais dès la petite section. Cette année une intervenante est venue mener un projet avec les élèves de moyenne section.
- Avec l'ensemble du RPI, nous ferons un travail sur l'utilisation des écrans.
- Cette année encore, les élèves apprendront à faire du vélo, les plus aguerris peaufineront leur maîtrise.



Côté sorties / événements

- Une nuit à l'école sera proposée aux élèves de MS et de GS, comme chaque année.
- Les élèves iront cette année encore à la piscine dès la moyenne section à raison de 8 séances massées sur 2 semaines, désormais toutes financées par les communes.
- Les élèves de CM1 et CM2 partiront 4 jours à Angers en mai. Les autres classes feront une sortie tous ensemble autour de la visite d'un château.



03.

La vie des associations

Les anciens combattants

Président : Yves Ropers ☎ 02 33 56 64 03

Manifestations des anciens combattants 2025

18.06
Commémoration
de l'appel
du 18 juin
194014.09
Rassemblement
départemental
à Saint-Lô08.05
Cérémonie à Dangy
09.05
Cérémonie à
la Chapelle-
Enjager03.04
Congrès
statutaire01.06
Méchoui
cantonal11.11
Cérémonie
à Canisy30.11
Repas cantonal
à Saint-Ébremond
de-Bonfossé05.12
Repas cantonal
à Saint-Samson
de-Bonfossé

La société de tir "la Scolaire"

Président : Sébastien TOSTAIN • ✉ tir.la.scolaire.quibou@gmail.com

Une centenaire !



La société de tir « la Scolaire » est une vieille dame plus alerte que jamais qui réunit 90 pratiquants âgés de 7 à 77 ans. Fondée initialement pour les écoliers (d'où son nom !), elle a vu le jour en 1925 sous l'impulsion de Pierre Leguay, instituteur des garçons. A cette époque, les séances de tir avaient lieu dans la cour de l'école. Le développement de cette discipline était alors encouragé dans les écoles communales de garçons. Il s'agissait certes d'apporter un rudiment de culture militaire aux enfants mais aussi de créer un loisir et un lieu de sociabilité. Arrive la guerre, dès la venue des troupes allemandes, la détention d'armes à feu est interdite en France (sous peine de mort ou de travaux forcés.) Fusils de chasse, carabines et autres doivent être déposés en mairie. La « Scolaire » doit interrompre son activité. Celle-ci ne reprendra qu'après la Libération grâce à deux carabines prêtées par des habitants qui avaient pris le risque de les conserver. Dans cette période de l'Après-Guerre, ce sont les commerçants qui reprennent les rênes de l'association et on tire désormais le dimanche à côté de la boulangerie. La scolaire au cours de sa longue existence a aussi vu la société changer. Au début des années 1970, la première femme arrive dans l'association. Elles sont aujourd'hui une quinzaine. C'est donc bon pied bon œil que « la Scolaire » a soufflé ses cents bougies en 2025 ! La remise des lots aura lieu après la saison de tir, fin novembre.

La société
de chasse

Président : Didier Anger



La société de chasse de Quibou fondée en 1975 a pour but de favoriser le développement du gibier, la régulation des animaux classés nuisibles, l'éducation cynégétique de ses membres. La société se porte bien avec 24 sociétaires en 2025. Un concours de pétanque est prévu le dimanche 6 septembre 2026.

L'animathèque

Présidente : Béatrice Lehodey ✉ animatheque.50750@gmail.com

Animathèque est une association loi 1901 dont le but est de promouvoir la Culture sur notre territoire, au plus proche de ses habitants.

Réalizations 2025

MARS : SPECTACLE SOLILOQUE

Cette année a commencé avec le **spectacle Soliloque** au mois de mars, qui s'est tenu à la salle Le Métronome de Saint-Ebremond-de-Bonfossé. Archibald Morton a emmené le public dans son univers musical et décalé où nos sujets quotidiens sont transformés en un immense terrain de jeu qui redonne l'envie de rêver.



6 OCTOBRE : SPECTACLE "LE MYSTERE DE LA TERRE ET DES ETOILES"

Lundi 6 octobre, le **spectacle "Le mystère de la terre et des étoiles"** par Romane et Hugo à la salle polyvalente de Canisy a entraîné les spectateurs dans un conte musical poétique.



2025 a été l'année du Festival du Conte, sur le thème de l'Afrique, qui s'est déroulé du 4 au 12 octobre

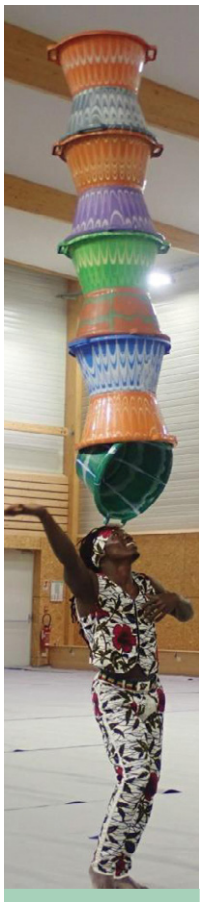
4 OCTOBRE : GRAND JEU DE PISTE

Il s'est ouvert par **un grand jeu de piste familial** sur le site de la Fédération des chasseurs de la Manche à Saint-Romphaire sous une météo très chahutée. En bons normands, chaussés de bottes et équipés de parapluies, les joueurs ont répondu présent et leur enthousiasme a embelli cette journée. Nous adressons un grand merci au Collège de Canisy et aux jeunes qui ont tenu les jeux de rôle pour les animations des étapes.



10 OCTOBRE : SOIREE AFRICAINE

Vendredi 10 octobre, à Saint-Samson-de-Bonfossé, le public était convié à **une soirée africaine**. La chorale Poly Sons de Marigny, avec ses chants du monde à l'église, a déployé toutes ses qualités vocales devant un public conquis. La présence d'un food-truck sénégalais a substantié les estomacs vides, avant la prestation époustouflante de Seydouba Camara, artiste circassien, à la salle multisports.



12 OCTOBRE : SALON "LIVRES EN VADROUILLE"

Le salon **Livres en vadrouille** a clôturé cette semaine de Festival. 50 auteurs, éditeurs se sont retrouvés dimanche 12 octobre à la salle polyvalente de Quibou pour y rencontrer leur public.



26 NOVEMBRE : "LE VOYAGE DE MONSIEUR RATAPOIL"

Le rendez-vous était donné aux plus jeunes mercredi 26 novembre à la salle des fêtes de Soullès (église) pour 2 séances du spectacle **"Le voyage de Monsieur Ratapoil"**, un conte musical, foisonnant d'images insolites, qui ouvre des portes dérobées sur un imaginaire flamboyant d'humour et de poésie.

7 OCTOBRE : EXPOSITION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE AFRICAINS

Mardi 7 octobre, à la médiathèque de Canisy, a eu lieu l'inauguration de l'**exposition d'instruments de musique africains** qui s'est tenue jusqu'en fin octobre. Percussions, instruments à corde et à vent présentés par Jean Loulendo, artiste ethno-musicien, ont permis de découvrir la pratique et l'utilité de la musique africaine. Ses interventions de la journée du mercredi ont éveillé la curiosité des plus jeunes.



Club des aînés

Présidente : Hélène JEANNE

☎ 02 33 56 01 87

Jeux de société divers, goûters, fêtes d'anniversaires... sont là pour vous changer les idées et passer des moments conviviaux. Rencontres tous les premiers jeudis du mois 14h à 18h à la salle Auguste Marie. Retraités, dès la retraite venue, n'hésitez pas à nous rejoindre !

LES PROJETS 2026

Le concours d'écriture, réservé aux jeunes du CM1 à la 3^{ème}, **Nouvelles en vadrouille** sur le thème de « Mystères » est lancé. Le règlement est disponible à la demande en écrivant à : nouvellesenvadrouille.50750@gmail.com. Les meilleurs textes seront édités dans un livret. La remise des prix aura lieu dimanche 18 octobre lors du salon Livres en vadrouille qui se tiendra à la salle polyvalente de Quibou.

Animathèque, c'est aussi les ateliers d'initiation à la paléographie (apprendre à déchiffrer les documents anciens), qui se tiennent chaque quatrième mardi du mois et sont animés par le Cercle généalogique de la Manche à la médiathèque de Canisy. Les inscriptions se font en septembre (adhésion 5 €/an), auprès de Françoise Epaud :

✉ genealogie.animatheque@gmail.com
☎ 06 88 64 68 06.

Si vous désirez partager avec nous nos aventures bénévoles et culturelles, n'hésitez pas à rejoindre Animathèque avec vos talents et votre bonne humeur. Pour nous retrouver, renseignements à la médiathèque de Canisy ou à la mairie de Quibou.

La cotisation annuelle est de 5 €. Suivez-nous sur Facebook et Instagram !

www.association-animatheque.jimdosite.com

✉ animatheque.50750@gmail.com

☎ 06 42 36 55 38



Quibou Patrimoine

Présidente : Estelle Le Guen de Kerneizon ✉ quibou50@yahoo.fr

Après une dizaine d'années d'existence, la mission de Quibou Patrimoine reste identique : mettre en valeur et faire mieux connaître le patrimoine architectural et historique de la commune. En 2025 ateliers, séance de contes, conférence et visite guidée ont été au programme.

Après le succès rencontré lors de la première session d'ateliers de généalogie foncière « Ma maison, quelle histoire ! », Quibou Patrimoine a lancé une deuxième série de rencontres. Celles-ci permettent aux participants d'apprendre à retracer le passé de leur maison ou de n'importe quelle autre demeure. Ces ateliers déboucheront sur une exposition fin 2026 ou début 2027.



Le 11 décembre, Simon Tasset a entraîné les enfants dans l'univers de la mythologie viking.



Au mois de janvier, le journaliste Philippe Simon a fait salle comble lors de sa conférence sur les églises et les temples de la Reconstruction dans la Manche. Cette intervention a été suivie d'une visite de l'église.



Coop scolaire

La coopérative scolaire du RPI est une association au service d’une éducation citoyenne, responsable et solidaire. Son but est d’éduquer les élèves à leur futur rôle de citoyen par l’apprentissage de la vie associative et la prise de responsabilité en fonction de leur âge. Pour cela, la coop’ mène des projets à l’initiative des enseignants et des élèves pour récolter des fonds. Ces manifestations sont indispensables au financement de sorties scolaires mais aussi pour l’achat de matériel.

Le bureau est composé de :

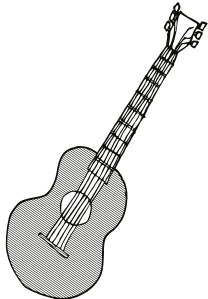
- Alexis LEBOUCHER : président
- Sébastien MARTINO : président adjoint
- Marine NABUSSET : trésorière
- Nathalie DALAINE : trésorière adjointe
- Noémie DAVID : secrétaire
- Marie JEHANNE : secrétaire adjointe



Voici les manifestations proposées par la Coop :

- Le 28-29 mars : Spectacle de Paulo à la salle de St-Ebremond-de Bonfossé
- Le 14 juin : Apéro concert à l’école de Dangy

La coop propose également l’achat de sapins, de galettes des rois, de pizzas.



N’hésitez pas à nous contacter à coop.rpiqdc@gmail.com.
Toute personne est la bienvenue pour faire vivre l’association.



Carnaval : Après plusieurs années sans Carnaval, le RPI a décidé de relancer l’événement en 2025. Le succès a été au rendez-vous, les petits comme les grands étaient déguisés et ont participé de bon cœur à la bataille de confettis. La batucada Yakasambé était bien en place lors du défilé dans le bourg de Carantilly. Un moment convivial très apprécié et reprogrammé pour 2027.



Qui'bouge

Quibou’ge : quand le jeu crée du lien
Quibou’ge : à Quibou, on ne fait pas que jouer...on Quibou’ge

Quibou’ge est une association de jeux de société née d’une idée simple. Le projet a vu le jour lors d’une discussion informelle, au cours d’un trajet vers Paris, avec une envie commune : créer des moments de partage et de rencontre autour du jeu. Le nom de l’association est d’ailleurs un clin d’œil à la commune de Quibou dont il est fièrement inspiré.



L’objectif de Quibou’ge est de rassembler les habitants et toute personne intéressée, afin de partager des instants agréables et accessibles à tous, dans une ambiance chaleureuse et bienveillante. A travers les jeux de société, l’association souhaite favoriser les échanges, la convivialité et le lien social. Le jeu est pour nous bien plus qu’un simple divertissement, c’est un formidable outil pour briser la glace, favoriser la communication et créer du lien. Que l’on soit joueur débutant ou passionné, jeune ou moins jeune, seul ou en groupe, chacun a sa place autour de la table.

Rire, réfléchir, coopérer, parfois se challenger (gentiment !), voilà ce que proposent les rencontres organisées par Quibou’ge. Chaque partie devient une occasion, de faire connaissance et de d’échanger tout simplement.

En s’inscrivant dans la vie locale, Quibou’ge souhaite offrir à Quibou des moments ludiques et chaleureux, où le plaisir de jouer rime avec le plaisir d’être ensemble. Parce qu’ici le jeu est surtout un prétexte pour se rencontrer.



Comme depuis quelques années maintenant (2021), la saison du badminton de loisir 2025/2026 a débuté le mardi 16 septembre et se prolongera jusqu’au mardi 7 juillet 2026.

Les séances ont lieu tous les mardis de 18H30 à 21H00 y compris pendant les vacances scolaires. Quatre personnes : Maxime, Benoit,



François et Lionel assurent à tour de rôle, l’accueil des adhérents qui sont au nombre de 40 adultes, adolescents et enfants des communes aux alentours : Canisy, Saint-Gilles, Dangy, Carantilly, Saint-Martin et bien sûr Quibou. Actuellement les séances sont au complet.

Avec quelques adhérents, nous avons été accueillis par le club de

badminton de Saint-Jean-de-Daye. Cet échange sera renouvelé au cours de la saison par l’équipe de Quibou.

Le badminton de loisir est sous la responsabilité de QUIBOU EN FÊTE. L’association a connu quelques changements suite à l’Assemblée Générale lors de laquelle un nouveau bureau a été constitué.

Les nouveaux membres du bureau (de gauche à droite) :
Thierry QUESNEL : trésorier
Sébastien GENEST : secrétaire
Joël VUILLEMIN : vice-président
Benoit DENIS : président



Un grand merci aux membres de l’ancien bureau : Lionel, Maxime, Chantal, Mickaël et les bénévoles qui ont beaucoup donné de leur temps et de leur énergie au service de l’association.



Témoignage



QUAND LES JEUNES S'ENGAGENT ...

Le parcours de Clara

POUR DEVENIR SAPEUR-POMPIER

Clara Ybert est une jeune quiboise de 17 ans. Depuis longtemps lui trottait dans la tête l'idée, l'envie de devenir sapeur-pompier. Sa motivation profonde : aider les autres. Par manque de formateurs à l'époque (ce qui n'est plus le cas à ce jour) elle n'a pas pu intégrer la formation destinée à la catégorie jeunes de 12 à 16 ans. Mais Clara ne renonce pas, elle avait connaissance de l'existence du Centre des pompiers à Canisy, et l'intègre à 16 ans, au début de l'été 2025. Lycéenne, elle concilie maintenant ses études de Bac pro dans les métiers de la sécurité avec sa formation de sapeur-pompier. Ce qui ne manque pas d'éveiller la curiosité de ses camarades de classe. Elle ne sera jamais d'astreinte pendant ses cours au lycée mais peut intervenir pour des gardes de nuit en semaine : une sonnerie, suivie de l'envoi d'un SMS l'avertit, elle indique si elle est disponible et rejoint la caserne. Elle est actuellement Sapeur-Pompier volontaire 2^{ème} classe : pour intégrer l'équipe, elle est allée rencontrer le Chef de Centre de Canisy, a effectué des essais pendant une garde, passé un entretien avec le Comité du Centre de Canisy, suivi une formation aux premiers secours de 4 jours, puis une formation « équipier » pendant 8 jours. Tout cela l'a amenée vers un examen de mise en situation, réussi. Elle est considérée comme stagiaire pendant un an, et peut aller sur le terrain, mais seulement en observation. Elle est de garde un week-end par mois à la caserne. Son objectif est de devenir Sapeur-Pompier volontaire 1^{ère} classe (au bout d'un an), et elle s'attache à finir sa

formation, acquérir de l'expérience et se développer personnellement en gagnant en maturité. Bien sûr, une bonne condition physique est requise : Clara aime le foot et la course à pied. Le sport est aussi de mise à la caserne. Des tests renouvelés tous les ans concernent entre-autres l'endurance, le gainage, le killy... Des thèmes de manœuvres sont mis en place en alternance d'une semaine à l'autre : secours à la personne, incendie, accident... Depuis septembre dernier, Clara est allée en intervention une quinzaine de fois, et cela a renforcé sa vocation. Elle réussit déjà à prendre du recul devant certaines situations difficiles. Les pompiers, à ce sujet, bénéficient, au cas où, d'une cellule psychologique. La cohésion des équipes, le dialogue sont les priorités pour désamorcer les "retours de flammes" émotionnels, et l'intervention d'un jeune est toujours soumise à l'appréciation d'un gradé.

Plus tard, elle souhaite devenir soit militaire, soit sapeur-pompier professionnel. À noter que pour passer pro, il faut réussir un concours de la fonction publique territoriale.

Clara a de la ressource et encore un peu de temps devant elle dans le choix de son avenir.

Si devenir Sapeur-Pompier vous tente, voici son point de vue : ne pas hésiter à se renseigner, être motivé et aimer vivre en équipe.



Passion quiboise



Jean-Louis Fouquier

CINÉASTE

Jean-Louis Fouquier est Quibois depuis 30 ans. Adolescent, il suit sa scolarité pendant 4 ans au Lycée Agricole de Thère avant d'effectuer son service militaire, obligatoire à l'époque. Il rejoint ensuite la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (aujourd'hui DTM) en 1968, et passe les 4 dernières années de sa carrière à la DSV (Direction des Services Vétérinaires) avant sa retraite en 2006. Depuis octobre 2025, il donne des cours d'informatique tous les vendredis à St-Ebremond-de-Bonfossé dans le cadre du CLIC Saint-Lois. Passionné par la photo depuis toujours, (ce qu'il tient de son père), puis par les vidéos et reportages qu'il effectue lors de ses voyages, intéressé par le cinéma, le temps de la retraite lui permet d'approfondir ses violons d'Ingres. Et de se lancer ! Autodidacte, en 2012, lui vient l'envie d'adapter en film une nouvelle de Pierre Bellemare : " Une affaire de famille " avec des acteurs bénévoles. Le film passe à Quibou devant une salle pleine. Encouragé, d'autres suivent :

- **On a refait le monde** > sur le remembrement, à partir de témoignages de personnes l'ayant vécu.
- **Coup de foudre** > une histoire se déroulant dans une maison de retraite (Saint-Jean-d' Elle)
- **Rencontres** > un chef d' entreprise mène la grande vie, se sépare de sa femme, plonge moralement et devient addict des rencontres sur Internet.
- **Les années perdues** (Jean-Louis y est également acteur) > un homme revient sur ses lieux de vie 40 ans après, retrouve son ex-femme et son fils, ce qui pose quelques problèmes.
- **Un lourd secret** > tiré du roman "Meurtre sur paille" de Ange Legeard écrivain de Brécey, décédé, un livre qu' on lui a offert et dont il a eu l'autorisation d' adaptation par la sœur de l'auteur.
- **Et le dernier en 2024** > Destinée : la rencontre improbable entre une chômeuse et un sdf.

Tous ces films ont plusieurs particularités : Jean-Louis n'écrit pas de synopsis, les idées s'ajustent dans sa tête et il regarde si cela est réalisable... ou pas ! Il fait le tour de ses connaissances pour trouver les acteurs, tous bénévoles : il lui suffit de rencontrer une personne qu'il devine bien dans un rôle, laquelle propose ensuite ses ami(e)s qui acceptent... ou pas les autres rôles. Le bouche à oreille lui permet de trouver les lieux de tournage correspondants aux scènes désirées, il y va au feeling. Quant à la direction des acteurs... Elle n'existe pas ! Il leur explique le contexte, ils vivent et prennent le rôle tels qu'ils sont, les répliques viennent spontanément le plus naturellement possible. Le montage prend 2 à 3 mois, et il faut compter environ 1 an entre l'idée et la diffusion du film. Les entrées sont gratuites lors de leurs présentations dans les salles communales, l'essentiel pour Jean-Louis étant le partage. Ses films sont disponibles à la demande, vous n'aurez que la clef USB à fournir, ou à lui acheter. Les idées qu'il a en tête actuellement n'ont pas encore pris forme pour son futur film. Laisser le temps au temps... Et tout arrivera... Etant seul à filmer, il cherche cependant 2 ou 3 bénévoles pour l'épauler et former une petite équipe : prise de son par ex. Seule exigence : aimer le cinéma. N'hésitez pas à le contacter au 06 80 54 12 61.



Histoire

Dimanche 7 décembre 2025

HOMMAGE AUX SOLDATS QUIBOIS DU FRONT D'ORIENT

En présence d'une assistance nombreuse et d'une dizaine de lycéens, la commune a rendu hommage à deux de ses enfants, Eugène Lefèvre et Alphonse Gosset, morts en Macédoine au cours de la Grande Guerre.



Né en 1891 à la Feronnière, Eugène Lefèvre est mobilisé dès août 1914 dans l'infanterie. Blessé à plusieurs reprises sur le front de l'Ouest, il est ensuite envoyé en Orient, où il participe aux combats autour de Monastir (aujourd'hui Bitola). Il trouve la mort le 17 mars 1917, au cours d'une offensive destinée à réduire les positions bulgares dominant la ville. Eugène Lefèvre repose aujourd'hui au cimetière militaire français de Bitola (Macédoine).

Alphonse Jules Gosset, né en 1893 à la Pouchinière, sert quant à lui dans plusieurs régiments d'artillerie. Courageux et volontaire, il est cité à l'ordre de la division en 1917 pour avoir assuré des missions périlleuses sous un feu intense. Envoyé lui aussi sur le front d'Orient, il y tombe malade et décède le 10 novembre 1918, à la veille de l'Armistice. Il repose au cimetière militaire de Skopje (Macédoine du Nord).

L'hommage à ces deux poilus a été rendu possible grâce aux recherches d'une classe du lycée Thomas Pesquet de Coutances et notamment à l'un de ses élèves : Ilann Jammes de Quibou qui a travaillé sur les soldats de la commune morts sur le front d'Orient

Après un voyage en Macédoine, les lycéens et leurs professeurs ont réalisé un documentaire sur les soldats du front d'Orient. Intitulé *Parcours de soldats Manchois du front d'Orient et leurs rencontres avec les civils macédoniens (1915-1918)*, ce montage documentaire a été présenté lors de la cérémonie. Le lycée Thomas Pesquet est engagé depuis 2014 dans un partenariat avec le lycée Josip-Broz-Tito de Bitola (Macédoine du Nord), permettant des échanges d'élèves et des projets autour de ce pan d'histoire commune largement oublié.

Félicitations aux enfants de la commune qui se sont impliqués dans la cérémonie : Antoine, Logan, Manon, Nolwenn et Romeo !



04. dossier

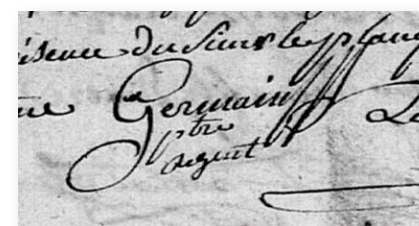
IL ÉTAIT UNE FOIS... LES ÉCOLES DE QUIBOU



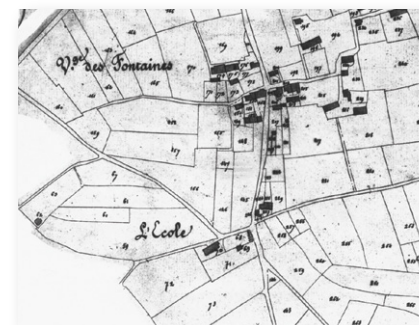
Du 17^e siècle au Premier Empire

Une idée reçue veut qu'il n'y ait pas eu d'écoles dans les villages avant la Révolution. C'est faux. La première évocation d'une école pour les petits garçons de Quibou remonte au milieu du XVII^e siècle, sous le règne de Louis XIV. L'école des filles n'ouvrira qu'au siècle suivant.

C'est l'époque où de nombreuses « petites écoles » voient le jour dans les villages, on les appelait ainsi par opposition aux « écoles » qui désignaient nos collèges et lycées actuels. Les petites écoles étaient généralement tenues par des prêtres. Elles étaient en principe payantes mais quelques places gratuites étaient réservées pour les pauvres. L'école n'était bien sûr pas encore obligatoire.



Signature de Jean-Baptiste Germain "Prêtre régent" de l'école de Quibou



Cadastré - 1826



La croix de l'École (XVII^e siècle)



L'école des garçons

Voici quelques noms de maîtres de l'école des garçons de Quibou avant la Révolution :

- Avant 1662, Pierre LEPIGNY, cleric «de bonne vye et probité » faisait fonction de maître.
- Vers 1680, Jacques SYMON, prêtre était maître d'école
- Maître Michel LAISNE « maistre d'école » [1718]
- Thomas CLEMENT « régent de l'école » [1723]
- Jean-Baptiste HELIE, prêtre, maître d'école [1740]
- Maître Gabriel GOSSET est régent de l'école (+1772)
- Jean-Baptiste GERMAIN (1758-1794), meurt en exil à Jersey

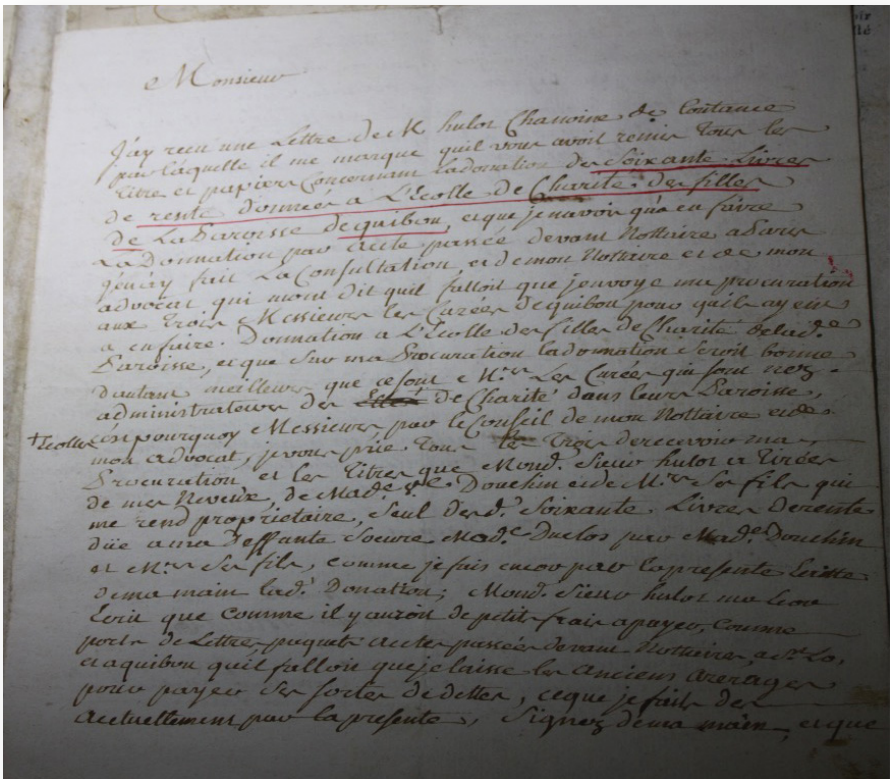
Les écoles étaient souvent « fondées » c'est à dire dotées par des particuliers. Il pouvait s'agir d'un seigneur ou d'un habitant aisé de la paroisse qui offrait une somme d'argent ou des biens fonciers destinés à pérenniser l'établissement.

Ainsi l'école de garçons de Quibou fut dotée en 1662 par Nicolas BRISSONNET, chanoine de la cathédrale de Coutances, seigneur de la portion du Val. Celui-ci donna « aux deux régents de l'école de garçons de Quibou une maison composée de salle, cellier et boulangerie avec jardin potager et plant avec une autre maison et cour devant et derrière, où les enfants de la dite paroisse viennent à l'escholle ». Cette école se trouvait un peu à l'écart du bourg, à proximité de la Frinvalle. La Croix dite de l'école qui se dresse sur le parking du nouveau cimetière en est le dernier vestige

Il s'agissait d'un bâtiment ne se distinguant pas des autres maisons, servant aussi de logement au maître, tel était l'usage du temps. Nicolas Brissonnet ajouta l'année suivante une somme de 50 livres de rentes supplémentaires afin de pérenniser l'école, à charge aux maîtres de « *montrer gratis aux enfants de la dite paroisse de chanter le salut tous les soirs, de dire la messe matinale tous les dimanches et d'entretenir les maisons en bon état* ».



► D'autres bienfaiteurs viennent compléter au fil des ans la dotation de Nicolas Brissonnet, certains offrent des parcelles de terre à l'école, d'autres des sommes d'argent. Ainsi, en 1778, Nicolas BIARD, un de ces Quibois expatriés au pavé de Paris, tient à offrir la somme de 100 livres au maître d'école de sa paroisse natale, à charge d'apprendre aux enfants à chanter le plain chant et de leur faire chanter à son intention tous les jours l'antienne de la Sainte-Vierge du temps. Le but de ces premières institutions est certes d'enseigner les rudiments de lecture, d'écriture et de calcul mais aussi de former de bons chrétiens, des enfants qui savent servir la messe et pratiquer le plain-chant.



Lettre de Nicolas Biard au sujet de l'aide apportée à l'école des filles (1781)

L'école des filles

Il faut attendre 1745, pour trouver mention d'une école de filles. Ce n'est en effet qu'au 18^e siècle que l'on commence à s'intéresser davantage à l'éducation de celles-ci... La maîtresse est quant à elle une laïque, nommée par les curés de Quibou. Voici les critères selon lesquels on recrute la maîtresse d'école de Quibou en 1745 :

« La maîtresse devra être fille (célibataire), âgée d'environ 25 ans, de conduite régulière, de modestie édifiante, sachant lire, écrire, calculer, coudre, blanchir et faire les bas. Afin de pouvoir montrer à ses élèves. Elle devra aussi avoir passé au moins un an au Bon Sauveur de Saint-Lô pour y apprendre la méthode de bien instruire. »

Les enfants partageaient leur temps entre le travail des champs et l'école. Les horaires de classe variaient selon les paroisses et les régions, à Quibou, les filles allaient en classe deux heures le matin et deux heures l'après-midi.

Parmi les maîtresses d'école de Quibou au XVIII^e siècle, on peut citer le nom de Gilette PASQUIER (avant 1768)

Les maîtres et maîtresses d'école loin d'être des privilégiés, vivent souvent de manière très modeste. C'est pourquoi, Nicolas BIARD, qui avait quelques années auparavant aidé l'école des garçons, offre en 1781 à la « pauvre maîtresse de Quibou qui en avait grand besoin » une rente de 60 livres.

L'école des filles se tient au village des « Fontaines ». N'en cherchez pas l'emplacement, la maison qui l'abritait a été démolie en 1932.

Période révolutionnaire

En retirant à l'Église son rôle d'éducatrice et en vendant les biens du clergé (et par conséquent ceux des écoles), la Révolution française va apporter son lot de bouleversements. A Quibou, tous les prêtres refusent le serment à la constitution civile du clergé, ils sont alors dits « insermentés » ou « réfractaires », l'Assemblée les remplace alors par des prêtres ayant prêté le serment. Les prêtres réfractaires n'ont plus le droit d'exercer leur ministère et le 26 août 1792, ils sont finalement contraints à « quitter la France dans le délai de 15 jours ». Jean-Baptiste GERMAIN, régent de l'école des garçons de Quibou, s'exile à Jersey, où il meurt en 1794.

Une classe au XIX^e siècle

LE PREMIER EMPIRE (1804-1815)

► La municipalité se met alors à la recherche d'un nouveau maître. Le choix se porte sur un laïc : Etienne LECROSNIER.

Les biens de l'école considérés comme biens d'église sont mis en vente, le 1^{er} floréal an V (20 avril 1797) et sont notamment achetés par Isidore LECONTE de Quibou qui acquiert de la nation, une pièce de terre d'une vergée nommée la Forgette « une pièce nommée l'école contenant deux vergées et le pré du moulin d'une vergée et demie provenant de la cy-devant école de Quibou », le tout payé en assignats.

En dépit d'idées généreuses, de grandes ambitions pédagogiques, de débats et d'expérimentations, la Révolution échoue finalement à instituer des écoles gratuites et obligatoires.

Sous l'Empire, l'école primaire est laissée à la charge des communes sous la surveillance des préfets, l'Etat se désintéressant du sujet. En effet, Napoléon ne cherche pas à éduquer le peuple mais à former les cadres de la Nation (notamment par la création des lycées.) Le recrutement du maître et son logement sont donc à la charge de la commune. L'enseignement est payant. Une aide prévoit néanmoins de dispenser les familles les plus nécessiteuses de contribution scolaire mais celle-ci ne fut mise en application que pour un cinquième des élèves.

En 1810 : Jean-Baptiste HEROUARD succède à Etienne LECROSNIER en tant que maître d'école des garçons. Le nouveau maître prête le serment suivant : « Je jure soumission et obéissance aux constitutions de

l'Empire et fidélité à l'Empereur et de m'acquitter avec fidélité de la mission qui m'est confiée. »

1812 voit l'arrivée d'une nouvelle institutrice. Le choix se porte sur Catherine DOUCHIN dont « les talents et la moralité sont connus. » L'institutrice jouira de la maison, cour et jardin appartenant à l'école des filles, l'enseignement reste payant, elle sera donc autorisée à exiger : « 10c / semaine de celle qui ne fait qu'apprendre à lire 15c / semaine de celle qui apprend à lire et à écrire 20c / semaine de celle qui apprend à lire, à écrire et l'arithmétique »

Pour nos petites écoles, l'Empire n'a donc pas apporté de progrès, les grands bouleversements viendront plus tard dans le siècle, mais ça, nous vous en parlerons ...l'année prochaine !



Une classe au XIX^e siècle



06.

Du changement dans les entreprises quiboises

La Ferme du Panier Vert change de mains

Depuis la mi-février, Sébastien Girault a repris la Ferme du Panier Vert, succédant ainsi à Antoine Desvages. Se connaissant bien tous les deux, le projet de pérenniser l'exploitation a pris forme, Sébastien ayant à cœur de donner une suite au travail réalisé par Antoine. Après avoir suivi son cursus dans une école de commerce, obtenu un master finances à Reims et travaillé à la Banque publique d'investissement de Montpellier, Sébastien change de voie et se lance dans la création d'une ferme urbaine à Montpellier via une association loi 1901 à but non lucratif. Il prend conscience des enjeux importants dans les secteurs agricoles et alimentaires, et pense fortement qu'il lui faut s'impliquer dans l'intérieur des choses pour les faire bouger. Le covid et le confinement le poussent à rejoindre son grand-père à Condé sur Vire pour ne pas le laisser seul. Cette période renforce ses convictions, et il fonde la Ferme des Roches en 2021. En reprenant la Ferme du Panier Vert, sans lâcher celle de Condé, il doit reconstituer une équipe, les salariés d'Antoine désirant passer à d'autres choses. Il crée un poste de chef de culture pour Gaëtan qui, de par son expérience, tiendra un rôle indispensable à la marche de l'exploitation. Celle-ci emploiera trois équivalents de temps plein, avec 2 à 5 personnes suivant les saisons. A noter qu'il pourra éventuellement proposer des jobs d'été aux jeunes en fonction des besoins. Dans la continuité d'Antoine, s'il maintient les pratiques bios, il y ajoute celle du maraîchage en sol vivant : ne plus travailler le sol pour maintenir son écosystème, utilisation de la paille, limiter au maximum l'usage du tracteur.... Ceci ayant l'avantage de demander moins de travail et de produire des plantes en bonne santé. Tout est une question d'organisation. Vous le retrouverez tous les jeudis au marché de Quibou et tous les mardis à celui de Baudre. Ses produits sont en vente au Cabas Quibois et au magasin Biocoop de Saint-Lô. Il fournit les cantines du RPI. Restant ouvert à toute autre proposition, il souhaite développer les paniers de légumes ainsi que les regroupements de commandes. Il est également possible de commander via internet et de retirer sa commande au « Cabas Quibois : www.fermedesroches.fr ou www.ferme-panier-vert.fr



Pour le contacter

Tous les jeudis au marché de Quibou
Tous les mardis au marché de Baudre
Au Cabas Quibois
Biocoop de Saint-Lô
www.fermedesroches.fr
www.ferme-panier-vert.fr

Climatisation Legarson



Evan Legarson est Quibois depuis une quinzaine d'années. Il a toujours rêvé de devenir frigoriste, son grand-père, lorsqu'il était en classe de 6ème, lui ayant prédit que cela lui irait bien et que c'était un métier d'avenir. Intérimaire pendant quelques années, il fonde cependant une entreprise de pâtisserie, métier qu'il exercera pendant un an et demi, avant de revenir dans l'intérim. Puis, répondant à son appel intérieur, il rejoint l'entreprise familiale Lafosse pendant une dizaine d'années dans laquelle il découvre et se forme, durant les 2 dernières

années, à la gestion des stocks, à la logistique, et à l'administratif. A la suite du rachat de l'entreprise, Evan avec ses compétences très complètes, la quitte pour créer sa propre SARL en avril 2025. Spécialisé dans la climatisation sous toutes ses formes ainsi que la ventilation, il travaille beaucoup en sous-traitance, et base son développement sur les gros chantiers tertiaires (entreprises, structures importantes telles que hôtels, administrations diverses, chambres froides...). Sa prédilection va aux chantiers de longues durées, dont il assure également l'entretien et le suivi. La climatisation exigeant un travail de plomberie, il compte dans un avenir proche s'allier à un plombier de métier, de façon à se consacrer entièrement à ce qu'il aime le plus : être frigoriste. Son expérience et sa connaissance du milieu lui ont permis d'obtenir des résultats positifs et d'atteindre, voire dépasser, les objectifs fixés en cette première année d'existence de sa toute jeune entreprise.

Pour le contacter

Evan LEGARSON
☎ 06 84 87 20 80

Un nouveau visage au Cabas Quibois

Originaire de Haute-Normandie, Emilie Ibert a succédé à Coraline et Maxime au Cabas Quibois depuis le 7 février dernier.

Le Bac pro commerce en produits frais et produits carnés en poche, elle décide d'arrêter ses études, et devient serveuse pendant 2 ans. Puis elle les reprend dans l'agencement d'intérieur. Elle évolue dans ce métier durant 15 ans, et voulant changer de vie, elle se met à la recherche d'un commerce de proximité. Elle connaissait Quibou via le marché bio, et remarque sur le



Bon Coin l'annonce du Cabas Quibois. Sans hésiter, elle se lance dans l'aventure. Ses 2 enfants sont scolarisés à Quibou, et elle rouvre le Cabas après avoir effectué des travaux mettant en pratique ses connaissances acquises en déco. Les clients sont au rendez-vous, lui réservant un bel accueil.

Elle a gardé une partie de l'épicerie, la complétant avec de nouvelles références dont des bières aromatisées, et travaille toujours avec des producteurs bio. Emilie a supprimé la partie snack, mais compte organiser animations et concerts, et maintient le même système d'approvisionnement pour les associations locales.

Les heures d'ouverture

- Lundi, jeudi et vendredi de 7h40 à 15h et de 16h45 à 20h.
- Mardi de 7h40 à 15h
- Samedi de 8h à 15h et de 16h45 à 20h
- Dimanche de 9h à 14h

Les assistantes maternelles

GUICHARD Béatrice > 06 77 95 94 97
JEAN Émilie > 02 33 05 34 50
LEVAVASSEUR Stéphanie > 02 33 05 42 01
LEVILLAIN Caroline > 06 77 05 28 43
LOIROT Françoise > 02 33 56 68 20
MAM « Baby Bulles et Compagnies » : Nathalie Coron et Patricia Ladroue > 02 33 74 58 92



L'annuaire des entreprises quiboises

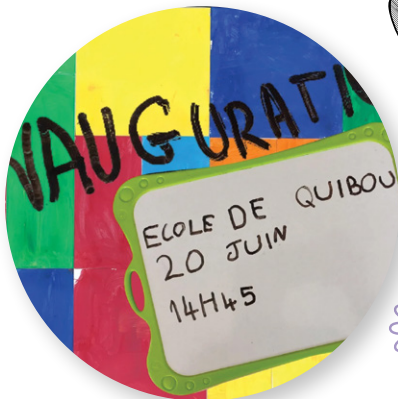
ADMI-MOT	Ecrivain public, rédactrice, correctrice	06 79 06 65 36
AU BRASSEUR QUIBOIS	Bière bio artisanale	06 89 54 03 85
CLIMATISATION LEGARSON	Climatisation : montage, entretien, réparations	06 84 87 20 80
COCHET JULIEN	Equithérapeute	06 61 19 43 64
ELECMAX	Electricité générale	06 84 53 64 04
ESPACE TOITURE	Charpente, toiture, ossature bois	02 33 56 19 91
IZABELLE BATIMENT	Neuf et rénovation : menuiseries extérieures et intérieures, cloisons sèches, isolation, bardage, terrasses, parquets, cuisines, salles de bain	02 33 56 64 37
SARL JARDI CRÉATIF	Entretien d'espaces verts, création et aménagement de parcs et jardins, créations en bois	07 86 62 11 95
LA FERME DU PANIER VERT	Maraîcher bio	www.ferme-panier-vert.fr
LA FROMAGERIE QUIBOISE	Beurre, fromage et desserts lactés bio	06 13 79 78 76
L'ATELIER DE LAURENT	Menuiserie, pose et agencement	07 69 38 32 65
LEBRUMAN PATRICE	Conseiller en nutrition animale	06 85 12 97 47
LE CABAS QUIBOIS	Bar, tabac, épicerie, FDJ	02 33 56 58 23
LECORNU HUGUES	Travaux de plâtrerie	07 71 78 69 86
LE JARDIN DE LA BOURDONNIÈRE	Production de fruits et légumes en permaculture	06 88 46 71 91
LE PAIN DE MON GRAND-PÈRE	Paysanne boulangère bio	06 43 07 57 50
LEPERLIER ROMAIN	Concepteur de sites Internet	06 20 38 58 52
LESOUF BENOÎT	Rôtisserie, frites, saucisses, sandwiches	02 33 55 29 62
ML MULTI SERVICES	Entretien d'espaces verts	06 08 34 04 94
NEXEAU	Recherches de fuites d'eau	06 99 19 96 82
PIERRE PAYSAGES	Entretien d'espaces verts	06 33 76 36 64
QUIBOU AUTOMOBILE EURO REPAR	Mécanique, carrosserie, vente, carburant	09 83 67 63 09
SARL TRANSPINTELIÈRE	Activité de soutien aux cultures agricoles	06 82 42 48 78
WAGUET JULIEN	Informaticien, concepteur de sites Internet, télépilote de drone	06 89 30 67 73

07.

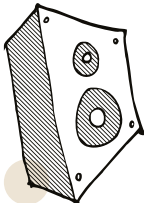
Retour sur 2025 en images...



Été 2025
Marché en fêtes d'été
Course de brouettes
(organisation Collectif Bio)



20 juin 2025
Inauguration des importants travaux de rénovation thermique de l'école, de la cantine et de la mairie réalisés en 2024



29 juin 2025
Concert de la pianiste de jazz Perrine Mansuy dans le cadre de « Jazz dans les prés »





08.



Elle est consommable, mais sans grand intérêt culinaire à cause de sa chair fine et insipide. Elle est souvent utilisée pour décorer des plats ou des compositions florales grâce à son aspect esthétique. Pour qui sait ouvrir l'œil, nos chemins réservent des surprises...

Les hébergements touristiques



6 La Guesnonnière
2 chambres
Dominique Legravérend
☎ 02 33 05 52 96 ou 07 89 65 26 32
✉ domlegrav@orange.fr



Le Clos du Val
2 chambres
Valérie Courteille
☎ 06 79 06 65 36
✉ contact@leclosduval.com
www.leclosduval.com

Le Hamel
3 chambres, 7 personnes
☎ 02 33 56 28 80 ou 06 67 20 43 74
Pour en savoir plus :
www.gites-de-france-manche.com/location-vacances-Gite-a-Quibou-Manche-50G337.html

La Chouette et le Hibou
1 la petite Bosquerie
Jusqu'à 30 personnes
☎ 02 19 00 00 82
www.laclefdecamp.fr



Ces 2 gîtes sont ouverts depuis novembre 2024.



GÎTE LA CHOUETTE
Doté de : 4 chambres, 2 salles de bain et 2 WC, 1 cuisine entièrement équipée, ce gîte de 94 m², élégant, niché au cœur de la nature, vous offre un temps de détente en toute sérénité. Spa et salle de jeux sont également à votre disposition. Sa capacité d'accueil est de 15 personnes.

Idéal pour des séminaires, des retrouvailles ou des vacances en famille. La location le week-end se fait obligatoirement avec Le Hibou.

Les points forts : chauffage, jardin, spa, cheminée, cuisine, wifi gratuit, salles de réunions, salle de jeux.



GÎTE LE HIBOU
Doté de : 5 chambres, 1 salle de bain, 2 toilettes, 1 cuisine toute équipée, d'une cheminée, salle de jeux avec billard et baby-foot, 1 jacuzzi (fermé en hiver), ce gîte de 231 m² a une capacité d'accueil de 15 personnes. Aménagé avec soin, tout comme la Chouette, il combine confort et charme.

Pour chaque gîte, vous pouvez maximiser votre confort avec des options et services personnalisés.



09.



Informations diverses

Cimetière

Le chemin du souvenir a été prolongé. Afin de faciliter la gestion du cimetière, la commune achète désormais les cavurnes et les fait installer. Ceux-ci sont vendus aux familles pour un montant de 300 euros (prix auquel vient s'ajouter le montant de la concession.)

Le tarif des concessions a été revu et est désormais le suivant :

	Concession 2m²	Concession 1m² (cavurne)
30 ans	150 euros	100 euros
50 ans	200 euros	150 euros



La salle polyvalente

Après plusieurs années de bons et loyaux services, le piano de cuisson a été remplacé par une étuve 10 niveaux ainsi qu'une plaque de cuisson quatre feux et son four à trois niveaux.



Les tables devenues hors d'usage ont été remplacées en début d'année par trente nouvelles avec leurs chariots de rangement.



Cuisme et bon voisinage



HORAIRES POUR LA TONTE DE PELOUSE ET POUR LE BRICOLAGE BRUYANT

POUR LES PARTICULIERS

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

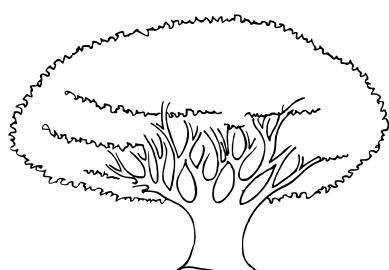
- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h. »

(Arrêté préfectoral de la Manche du 27 mars 1997 réglementant certaines activités bruyantes).

POUR LES PROFESSIONNELS

« Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit en interrompre l'usage entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente. »

(Arrêté préfectoral de la Manche du 27 mars 1997 réglementant certaines activités bruyantes).



Lumières quiboises

